

| | | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|-----------------------|--------------------------|---------------|----------------|
| Nombre de membres élus au Bureau : 55 | Membres en fonction : 55 | Membres présents : 29 | Absent(s) excusé(s) : 22 | Absent(s) : 4 | Pouvoir(s) : 8 |
|---------------------------------------|--------------------------|-----------------------|--------------------------|---------------|----------------|

Date de convocation : 18 juin 2024

Vote(s) pour : 37
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 24 juin 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-06-24-BD-28 :

Versement de subventions politique de la ville de l'Eurométropole de Metz - Deuxième programmation 2024.

Rapporteur : Monsieur Geoffrey SCHUTZ

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la loi n° 2000-231 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 29 juin 2015 relative à l'approbation du Contrat de Ville de Metz Métropole,
VU le Contrat de Ville 2015-2023 de Metz Métropole signé le 3 juillet 2015 qui fixe les grandes orientations et le cadre de référence de la politique de la ville sur le territoire de Metz Métropole,
VU le Contrat de Ville 2024-2030 de Metz Métropole délibéré le 21 mai 2024, qui fixe le cadre stratégique et thématique d'intervention du contrat de ville et de Metz Métropole au titre de sa compétence politique de la ville,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 17 février 2020 validant le Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques, avenant du Contrat de Ville le prolongeant jusqu'en 2023,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 précisant l'obligation des associations bénéficiant de subventions publiques de souscrire au contrat d'engagement républicain,
VU la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains qui prévoit les modalités calendaires et méthodologiques d'élaboration de la nouvelle génération 2024-2030 des contrats de ville et qui fixe les modalités d'achèvement des contrats 2015-2023,
VU l'instruction du 04 janvier 2024 relative à la gouvernance des contrats de ville 2024-2030,
VU le Budget Primitif 2024,
CONSIDERANT l'intérêt des projets présentés au regard du développement social, urbain et économique des quartiers visés par la Politique de la Ville,

CONSIDERANT que les associations se sont engagées à respecter le contrat d'engagement républicain,
 CONSIDERANT l'intérêt de reconduire les projets présentés au regard des orientations nationales en lien avec la politique de la ville,

PRECISE que des actions proposées au titre du contrat de ville font l'objet d'une valorisation des salaires versés aux associations de prévention spécialisée pour un total de 160 218 €,

DECIDE de participer au financement des actions de la deuxième programmation 2024 de la politique de la ville pour une dépense de 103 040 €, non soumise à la TVA :

| Porteur / nom du projet | Montant |
|---|------------------|
| APSYS EMERGENCE : Chantiers éducatifs 2024 | 18 000 € |
| CAPENTREPRENDRE : Mini coopérative éphémère | 3 000 € |
| CCAS WOIPPY : Espace d'accompagnement et de prévention "La Bulle" | 23 000 € |
| CMA : Métiers de quartiers, métiers de proximité | 2 040 € |
| CMA : Parcours de sécurisation des jeunes entrepreneurs | 3 000 € |
| CMSEA EPS : Chantiers participatifs 2024 | 7 500 € |
| CMSEA EPS : Prisme 2024 | 10 000 € |
| CMSEA : Projet Mont Blanc | 8 000 € |
| LA RELEVE : Entrepreneuriat / inclusion professionnelle par le travail indépendant | 7 500 € |
| MAISON POUR TOUS : Ecocitoyenneté au quartier | 1 500 € |
| MAISON POUR TOUS : Imag'in Woippy : paysage et patrimoine local | 500 € |
| MAISON POUR TOUS : Web TV 2 "Boîte à outils" au service du bien-être numérique et des jeunes | 1 500 € |
| MJC SEBPG : A la découverte du numérique | 1 000 € |
| MJC SEBPG : La socialisation pour toutes et tous | 5 000 € |
| MJC SEBPG : Se mobiliser pour la réussite scolaire | 5 000 € |
| MJC SEBPG : Stage de préparation aux examens | 1 000 € |
| PLANET AVENTURE ORGANISATION : Quartiers sportifs, quartiers gagnants | 4 000 € |
| UNION DE WOIPPY ECOLE DE MUSIQUE ET DANSE : Ateliers artistiques ATRIUM | 1 500 € |
| TOTAL | 103 040 € |

DECIDE que les subventions seront versées en une seule fois, dès notification de la délibération et sous réserve de la tenue des actions. A défaut le remboursement de ces dernières sera exigé.

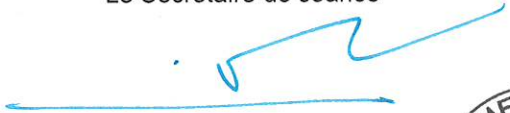
En outre, les justificatifs suivants :

- rapport d'activité de la structure,
- bilan financier de l'exercice concerné avec ses annexes,
- rapport des commissaires aux comptes sous réserve que le bénéficiaire soit soumis à cette obligation,

devront être communiqués dans un délai de 6 mois après la date de mise en œuvre de l'action. A défaut de communication des justificatifs ou d'utilisation de la subvention, le remboursement de celle-ci sera exigé.

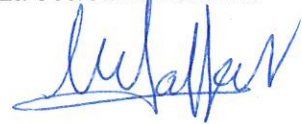
Metz, le 25 juin 2024

Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



Deuxième programmation 2024 - Politique de la Ville

| Porteur de projet | Intitulé de l'action | Description | Nombre de bénéficiaires attendus | Budget global | Montant attribué |
|---|--|---|----------------------------------|---------------|------------------|
| APSYS EMERGENCE | Chantiers éducatifs 2024 | Prolongement des chantiers éducatifs auparavant financés dans le cadre du plan pauvreté. Ces chantiers s'adressent à des jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en études, inconnus des services d droit commun ou dans l'incapacité de répondre aux exigences de ceux-ci. Le contrat de travail des jeunes est porté par l'ATM et ils sont inscrits sur la plateforme de l'inclusion. Les jeunes sont ensuite accueillis durant un mois en qualité de salarié pour des emplois simples : entretien des espaces verts, peinture, recyclage... | 55 | 234 000,00 | 18 000,00 |
| CMSEA | Chantiers participatifs 2024 | Les chantiers participatifs sont un outil de remobilisation des publics les plus fragiles et les plus éloignés des dispositifs de droit commun. Ils représentent un premier pas vers l'insertion socio-professionnelle. Les chantiers permettent aux jeunes d'effectuer des journées de travail avec contrepartie solidaire (environ 30 euros la demi-journée). Les chantiers ont une disponibilité d'accueil de 5 à 8 personnes par jour à raison d'un jour par semaine voire cinq jours en fonction des besoins des jeunes. | 50 | 37 247,00 | 7 500,00 |
| CMSEA | PRISME 2024 | PRISME est un projet de remobilisation globale des jeunes de 16 à 21 ans vers l'insertion. Il permet aux jeunes de s'impliquer concrètement dans des actions hebdomadaires programmées ayant pour fil conducteur, un « contrat d'engagement moral ». Fonctionnement par session de 5 semaines (du lundi au vendredi, sauf le mercredi qui est consacré au repos), avec un public âgé de 16 à 21 ans non insérés et hors des radars des dispositifs de droit commun. Chaque semaine a une organisation spécifique avec des journées de chantiers et des journées dédiées à certaines activités : santé, sport, bien-être, visite auprès des opérateurs de droit commun, présentation de structures | 20 | 42 247,00 | 10 000,00 |
| PLANET AVENTURE ORGANISATION | Quartiers sportifs, quartiers gagnants | Ce projet s'adresse aux femmes et jeunes issues de QPV ayant connu des situations de violences intrafamiliales. Il prévoit la mise en œuvre de trois programmes sportifs : bouger au féminin, se dépenser et se dépasser, bien vivre bien être e bien vieillir. Le projet est mené en partenariat avec les acteurs locaux du territoire. Un comité de pilotage est mis en œuvre tout au long du projet. | 150 | 21 500,00 | 4 000,00 |
| UNION DE WOIPPY ECOLE DE MUSIQUE | Ateliers artistiques ATRIUM | Ce projet est réalisé en lien avec l'ATRIUM et la MPT au quartier du roi. Il consiste en la mise en place d'ateliers artistiques à l'atrium pendant les vacances de printemps et à la rencontre entre acteurs, intervenants et parents du quartier autour de la thématique artistique | 50 | 5 600,00 | 1 500,00 |
| MJC SEBPG | A la découverte du numérique | Ce projet est reconduit de l'année 2023. Il consiste en la réalisation d'ateliers numériques au foyer Saint-Eloy, une partie des ateliers serait animée par un informaticien. | 30 | 13 773,45 | 1 000,00 |
| MJC SEBPG | Se mobiliser pour la réussite scolaire | Ce projet est reconduit de l'année 2023. Il consiste en a mise en place d'aides aux devoirs pour les enfants d'école primaire. Avant chaque temps de vacances scolaires, des ateliers collectifs avec les parents sont organisés pour évoquer la parentalité. Des activités culturelles et sportives seront aussi proposées tout au long de l'année. Un accompagnement est également proposé aux parents de collégiens. | 60 | 39 151,64 | 5 000,00 |
| MJC SEBPG | Stage de préparation aux examens | Ce projet est reconduit de l'année 2023. Il vise à mettre en place des stages de préparation aux examens à destination des jeunes accueillis par la MJC mais aussi auprès des collégiens du collège Jules Ferry. Le suivi des jeunes stagiaires est réalisé par la MJC et l'équipe pédagogique du collège. | 15 | 5 009,13 | 1 000,00 |
| MJC SEBPG | La socialisation pour toutes et tous | Ce projet est reconduit de l'année 2023. La MJC SEBPG met en place des cours de sociolinguistiques pour les personnes nouvellement arrivantes sur le territoire. Il s'agit de cours pour les débutants, permettant de se familiariser avec le fonctionnement des administrations, le territoire, les droits, devoirs et la citoyenneté. Les cours seront suivis tout au long de l'année par la maison du FLE. | 24 | 23 675,64 | 5 000,00 |
| LA RELIEVE Turfu : programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat | TURFU : Programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat | Ce projet propose un accompagnement de plusieurs semaines (entre 4 et 8) aux jeunes souhaitant lancer leur projet d'entreprise. Le projet propose un appel à candidature à la fin de l'été 2024 avec ensuite une sélection de projets des jeunes. Un accompagnement est ensuite proposé avec l'écosystème local et l'inscription dans un réseau de porteurs de projets. | 10 | 23 128,00 | 7 500,00 |
| MAISON POUR TOUS | Ecocitoyenneté au quartier | Ce projet consiste en une animation tout au long de l'année de l'espace public woippyvien autour des questions de médiation écocitoyenne. Ce projet rassemble toutes les actions en lien avec la nature portées par la MPT. | 495 | 10 769,50 | 1 500,00 |

| | | | | | |
|------------------|--|--|-----|------------|-------------------|
| MAISON POUR TOUS | Imagin Woippy : paysage et patrimoine local | Ce projet est reconduit de l'année 2023, il propose une immersion culturelle des habitants QPV autour de plusieurs rencontres tout au long de l'année. Il permet aux habitants de pouvoir redécouvrir leur quartier et ainsi en véhiculer une image positive. Les ateliers se déroulent avec les classes de GS à CM2 des écoles de Woippy. | 326 | 3 550,00 | 500,00 |
| MAISON POUR TOUS | Web TV 2 "La Boîte à outils" au service du bien-être numérique et des jeunes | Ce projet est reconduit de l'année 2023. En 2024, la Webtv deviendra une « Boîte à outils » au service du bien-être numérique et social des habitants; à commencer par les jeunes. Pour cela, elle regroupera 3 programmes d'actions pour questionner les enjeux socioéducatifs des pratiques numériques. | 115 | 12 310,00 | 1 500,00 |
| CMA | Métiers de quartiers, métiers de proximité | L'objectif de cette action est de présenter les métiers de l'artisanat aux collégiens de QPV. Cela passe par des séquences d'animation, de jeux pédagogiques pour faire découvrir les métiers et susciter des vocations. Pour 2024, une nouveauté est l'intervention de chefs d'entreprises qui viendront témoigner de leur expérience. Enfin, tout un axe sera développé sur l'information des acteurs locaux autour de l'artisanat et des accompagnements / formations possibles. | 500 | 13 094,00 | 2 040,00 |
| CMA | Parcours de sécurisation des jeunes entrepreneurs | Suite à la maineée de mobilisation des partenaires du contrat de ville du 14 décembre 2023, la CMA propose une action à destination des jeunes entreprises puisque la majorité situées en QPV ne passent pas le cap des trois années d'existence. Face à ce constat et en cohérence aux objectifs du projet contrat de ville, la CMA propose une action en trois temps : - sécurisation du parcours de primo-croissance - favoriser la viabilité et longévité économique des micro-entreprises ; - identifier les différents accompagnateurs économiques ; L'action se déroulera en plusieurs étapes : une réponse individuelles aux besoins administratives de 15 entreprises, une réponse individuelle aux besoins numériques de 10 entreprises; une réponse collective avec un atelier spécifique en fonction des besoins énoncés individuellement. | 35 | 12 411,00 | 3 000,00 |
| CMSEA | Projet Mont Blanc | Ce projet consiste en l'ascension du Mont Blanc d'un groupe de jeunes pris en charge par la PS. Le projet est constitué d'un programme permettant aux jeunes de découvrir le monde de la montagne et de développer leurs potentiels. Les différentes actions de préparation en milieu naturel sont déjà organisées pour la mise en oeuvre du projet. Des stages en montagne et une préparation spécifique à l'ascension sont planifiés jusqu'à la date de l'ascension finale en juillet 2024. Le projet final d'ascension se déroulera du 12 au 19 juillet 2024 à Chamoniex. | 10 | 120 139,00 | 8 000,00 |
| CAPENTREPRENDRE | Mini-coopérative éphémère | Le dispositif innovant de la coopérative éphémère permet de s'immerger dans la vie d'une entrepreneure en conditions réelles : en l'espace de quelques jours, les participantes vivent en accéléré la création d'une entreprise, dans le but de "s'essayer à l'entrepreneuriat" en dynamique active ; quelques exemples : création de gourmandises, confection d'articles à partir de réemploi de textile... Les participantes construisent et créent leur marque, produisent, puis vendent leur production sur un lieu dédié comme par exemple un marché ou au sein d'une cellule commerciale éphémère. S'ensuit le temps de la comptabilisation, du calcul des bénéfices et du partage des fruits du travail. | 10 | 20 000,00 | 3 000,00 |
| CCAS WOIPPY | Espace d'accompagnement et de prévention "La Bulle" | L'espace La Bulle propose un accompagnement du public issu des QPV de la ville de Woippy. Il intervient sur toutes les thématiques et les domaines présentant des freins à l'insertion sociale et professionnelle des personnes. | 500 | 90 177,00 | 23 000,00 |
| Total | | | | | 103 040,00 |

Résumé de l'acte

057-200039865-20240624-2024-06-DC28-DE

Numéro de l'acte : 2024-06-DC28
Date de décision : lundi 24 juin 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Versement de subventions politique de la ville de l'Eurométropole de Metz - Deuxième programmation 2024
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 26/06/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240624-2024-06-DC28-DE
Document principal : 99_DE-28.pdf

Historique :

| | | |
|----------------|--------------------------|------------------|
| 26/06/24 14:32 | En cours de création | |
| 26/06/24 14:33 | En préparation | Catherine DELLES |
| 26/06/24 15:26 | Reçu | Catherine DELLES |
| 26/06/24 15:26 | En cours de transmission | |
| 26/06/24 15:29 | Transmis en Préfecture | |
| 26/06/24 15:39 | Accusé de réception reçu | |